

Accès au préfinancement par l'entremise de la CCC

Le Programme de paiements progressifs (PPP) aide les petites et les moyennes entreprises à surmonter leurs difficultés en les aidant à financer leurs ventes à l'exportation. La Corporation commerciale canadienne (CCC) a conclu des accords avec 17 institutions financières pour donner accès à des crédits de préfinancement au moyen de marges de crédit qui couvrent les coûts de production de certaines ventes à l'exportation.

Qui peut utiliser le PPP?

Les entreprises canadiennes dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 millions dollars et qui sont en règle avec leur banque principale.

Comment fonctionne le PPP

- Une institution financière identifie un client susceptible d'être admissible au PPP et l'oriente vers la CCC.

Vous cherchez à faire des affaires avec le gouvernement fédéral des États-Unis?

Il vous suffit de taper sur une touche du clavier pour accéder à des débouchés que présentent le site internet (www.gsa.gov) de la General Services Administration (GSA) — organisme qui facilite les achats auprès du gouvernement américain, « premier consommateur au monde » — et celui de l'Electronic Posting System (www.eps.gov). On trouvera une liste d'autres marchés éventuels de la GSA sur le site de l'ambassade du Canada à Washington (D.C.) (www.canadianembassy.org) et, à l'occasion, dans *CanadExport*.

- La CCC évalue le risque et approuve la demande de l'exportateur.
- L'institution financière effectue sa propre évaluation et, si elle juge la demande recevable, elle accorde à l'exportateur une marge de crédit afin de couvrir les coûts de la vente à l'exportation.
- La CCC émet ensuite un ordre de versement qui permet à l'exportateur de se servir de la marge de crédit.

Franklin

(Suite de la page 8)



personnage canadien est maintenant à la tête d'un empire de plusieurs millions de dollars qui comprend une trentaine de livres, une émission télévisée, des vidéos et toute une gamme de produits allant des draps à des casse-tête.

Le festival, d'une durée de deux jours, offrait une excellente occasion de faire connaître le collège Sheridan. Des bulletins et des documents d'information concernant le collège, soulignant le talent et la créativité des animateurs-graphistes et des illustrateurs canadiens y ont été présentés. Le festival a également permis d'attirer l'attention du public américain sur la notoriété qu'a acquis le Canada dans le domaine de la littérature, de la télévision et du divertissement pour enfants.

Les représentants du Musée ont souligné le succès de cette activité, qui a été très courue et très appréciée par les enfants et par les parents en quête d'une école pour leurs jeunes artistes. Ils ont précisé que, compte tenu de ce succès, le Musée prévoyait d'inclure chaque année un volet canadien et qu'il s'efforcera de travailler conjointement avec le consulat pour élaborer de nouvelles façons de mettre en valeur les réalisations canadiennes dans le domaine du divertissement pour enfants. *

- Les biens et les services sont livrés à l'acheteur étranger selon les conditions contractuelles.
- La CCC reçoit le paiement de l'acheteur étranger et rembourse la marge de crédit à l'institution financière.
- Si l'exportateur ne peut pas payer, la CCC achète l'en-cours et rembourse la marge de crédit.

Limites de la marge de crédit

Les marges de crédit sont limitées à 2 millions de dollars par transaction pour une période allant jusqu'à deux ans. Des augmentations de marges de crédit sont accordées sous réserve d'une approbation spéciale.

La CCC est l'organisme officiel du gouvernement du Canada chargé des ventes à l'exportation. Elle fournit aux exportateurs canadiens une gamme de services à l'exportation, des conseils, la gestion des contrats et facilite l'accès au préfinancement des ventes à l'exportation pour les aider à conclure des contrats à de meilleures conditions dans un grand nombre de marchés très diversifiés du monde entier. *

Prochaine mission « 5 ans en 5 jours »

Une mission de commercialisation baptisée « Cinq ans en cinq jours » est organisée pour ce printemps par le consulat général du Canada à Atlanta, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), Industrie Canada et les bureaux commerciaux des provinces.

La mission, du 4 au 9 avril, comporte une visite à l'**International Home Furnishings Market**, ou **High Point**, le plus grand salon du meuble au monde (voir le n° du 15 septembre 1999 de *CanadExport*, p. 10).

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Bill Stolz, consulat général du Canada à Atlanta, tél. : (404) 532-2017, téléc. : (404) 532-2050; courriel : william.stolz@dfait-maeci.gc.ca ou avec le Centre du commerce international de votre région. *